



**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer pour les Antilles de Jonzac un contrat avec NETLOR CONCEPT SAS pour la maintenance du matériel et des logiciels de contrôle d'accès, billetterie et réservation en ligne sur 3 ans. Le montant de cette prestation du 01/01/2025 au 31/12/2025 s'élève à 10 180.57€ TTC.

Fait à Jonzac,

Le

04 MARS 2025

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex